

# ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**XVII<sup>e</sup> Législature**

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

Séance(s) du jeudi 30 octobre 2025

Articles, amendements et annexes



# SOMMAIRE

---

## **21<sup>e</sup> séance**

DÉNONCIATION DES ACCORDS FRANCO-ALGÉRIENS DU 27 DÉCEMBRE 1968 .....	3
---	---

## **22<sup>e</sup> séance**

RÉTABLISSEMENT DU DÉLIT DE SÉJOUR IRRÉGULIER .....	6
--	---

## **23<sup>e</sup> séance**

GRATUITÉ DES PARKINGS D'HÔPITAUX PUBLICS .....	33
--	----

## 21<sup>e</sup> séance

### DÉNONCIATION DES ACCORDS FRANCO-ALGÉRIENS DU 27 DÉCEMBRE 1968

#### Proposition de résolution visant à dénoncer les accords franco-algériens du 27 décembre 1968

*Texte de la proposition de résolution – n° 1778*

#### Article unique

L'Assemblée nationale,

Vu l'article 34–1 de la Constitution,

Vu l'article 136 du règlement de l'Assemblée nationale,

Vu l'article 56 de la convention de Vienne sur le droit des traités de 1969,

Considérant que l'accord franco-algérien du 27 décembre 1968, publié par le décret n° 69–243 du 18 mars 1969, a créé un régime dérogatoire qui facilite l'immigration des ressortissants algériens vers la France ;

Considérant qu'aucun motif ne justifie désormais que les ressortissants algériens bénéficient d'un tel statut juridique facilitant leur entrée et leur séjour en France dans des conditions plus favorables que celles qui sont régies par le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ;

Considérant, de surcroît, que les autorités algériennes n'ont pas démontré leur volonté de coopérer efficacement avec les autorités françaises afin de permettre, par la délivrance des laissez-passer consulaires, le retour vers l'Algérie des ressortissants algériens en situation illégale en France ou troublant l'ordre public ;

Considérant que l'Algérie viole le droit international en ne permettant pas l'entrée sur son territoire de ses citoyens, frappés d'obligation de quitter le territoire français ;

Considérant que l'Algérie ne respecte pas les droits de l'Homme, notamment par des atteintes graves à la liberté d'expression, largement documentées dans les rapports annuels d'Amnesty International de 2024 et de Human Rights Watch pour 2025 ;

Considérant l'emprisonnement arbitraire de l'écrivain franco-algérien Monsieur Boualem Sansal ;

Considérant l'emprisonnement arbitraire du journaliste français Monsieur Christophe Gleizes ;

Considérant que l'accord franco-algérien du 16 décembre 2013 prévoit des facilités d'entrées dans notre pays aux détenteurs d'un passeport diplomatique ou de service de nationalité algérienne ;

Considérant la volonté de la majorité de la population et des politiques à vouloir dénoncer les accords franco-algériens de 1968 ;

Appelle les autorités en ayant la compétence à dénoncer les accords franco-algériens du 27 décembre 1968.

### RÉTABLISSEMENT DU DÉLIT DE SÉJOUR IRRÉGULIER

#### Proposition de loi visant au rétablissement du délit de séjour irrégulier

*Texte de la proposition de loi – n° 1839*

#### Article unique

① Au début du chapitre II du titre II du livre VIII du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, est ajoutée une section 1 A ainsi rédigée :

② « SECTION 1 A

③ « **MANQUEMENT AUX CONDITIONS DE SÉJOUR**

④ « Art. L. 822–1 A. – Est puni de 3 750 euros d'amende le fait pour tout étranger âgé de plus de dix-huit ans de séjourner en France au-delà de la durée autorisée par son visa ou en méconnaissance de l'article L. 411–1.

⑤ « L'étranger condamné en application du présent article encourt la peine complémentaire de trois ans d'interdiction du territoire français. »

## ANALYSE DES SCRUTINS

### Scrutin public n° 3260

sur la proposition de résolution visant à dénoncer les accords franco-algériens du 27 décembre 1968 (article 34-1 de la Constitution).

Nombre de votants : .....	374
Nombre de suffrages exprimés : .....	369
Majorité absolue : .....	185
Pour l'adoption : .....	185
Contre : .....	184

L'Assemblée nationale a adopté.

### Groupe Rassemblement national (123)

*Pour* : 122

M. Franck Allisio, M. Maxime Amblard, Mme Bénédicte Auzanot, M. Philippe Ballard, Mme Anhya Bamana, M. Christophe Barthès, M. Romain Baubry, M. José Beaurain, M. Christophe Bentz, M. Théo Bernhardt, M. Guillaume Bigot, M. Bruno Bilde, M. Emmanuel Blairy, Mme Sophie Blanc, M. Frédéric Boccaletti, Mme Pascale Bordes, M. Anthony Boulogne, Mme Manon Bouquin, M. Jorys Bovet, M. Jérôme Buisson, M. Eddy Casterman, M. Sébastien Chenu, M. Roger Chudeau, M. Bruno Clavet, Mme Caroline Colombier, Mme Nathalie Da Conceicao Carvalho, M. Marc de Fleurian, M. Hervé de Lépinau, Mme Sandra Delannoy, M. Jocelyn Dessigny, Mme Edwige Diaz, Mme Sandrine Dogor-Such, M. Nicolas Dragon, M. Alexandre Dufosset, M. Gaëtan Dussausaye, M. Aurélien Dutremble, M. Auguste Evrard, M. Frédéric Falcon, M. Guillaume Florquin, M. Emmanuel Fouquart, M. Thierry Frappé, M. Julien Gabarron, Mme Stéphanie Galzy, M. Jonathan Gery, M. Frank Giletti, M. Yoann Gillet, M. Christian Girard, M. Antoine Golliot, M. José Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Géraldine Grangier, Mme Monique Grisetti, M. Julien Guibert, M. Michel Guinot, M. Jordan Guitton, Mme Marine Hamelet, M. Timothée Houssin, M. Sébastien Humbert, M. Laurent Jacobelli, M. Pascal Jenft, M. Alexis Jolly, Mme Tiffany Joncour, Mme Sylvie Josserand, Mme Florence Joubert, Mme Hélène Laporte, Mme Laure Lavalette, M. Robert Le Bourgeois, Mme Marine Le Pen, Mme Julie Lechanteux, Mme Nadine Lechon, Mme Gisèle Lelouis, Mme Katiana Levavasseur, M. Julien Limongi, M. René Lioret, Mme Christine Loir, M. Aurélien Lopez-Liguori, Mme Marie-France Lorho, M. Philippe Lortiaux, M. Alexandre Loubet, M. David Magnier, Mme Claire Marais-Beuil, M. Matthieu Marchio, M. Pascal Markowsky, M. Patrice Martin, Mme Michèle Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Kévin Mauvieux, M. Nicolas Meizonnet, Mme Joëlle Mélin, Mme Yaël Ménaché, M. Thomas Ménagé, M. Pierre Meurin, M. Thibaut Monnier, M. Serge Muller, M. Julien Odoul, Mme Caroline Parmentier, M. Thierry Perez, M. Kévin Pfeffer, Mme Lisette Pollet, M. Stéphane Rambaud, Mme Angélique Ranc, M. Julien Rancoule, M. Matthias Renault, Mme Catherine Rimbart, Mme Laurence Robert-

Dehault, Mme Béatrice Roullaud, Mme Sophie-Laurence Roy, Mme Anaïs Sabatini, M. Alexandre Sabatou, M. Emeric Salmon, M. Philippe Schreck, Mme Anne Sicard, M. Emmanuel Taché, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Michaël Taverne, M. Thierry Tesson, M. Lionel Tivoli, M. Romain Tonussi, M. Antoine Villedieu, M. Frédéric-Pierre Vos et M. Frédéric Weber.

### Groupe Ensemble pour la République (92)

*Contre* : 30

M. Florent Boudié, M. Anthony Brosse, M. Vincent Caure, M. Thomas Cazenave, M. Pierre Cazeneuve, Mme Nathalie Coggia, M. François Cormier-Bouligeon, Mme Julie Delpech, Mme Nicole Dubré-Chirat, M. Jean-Luc Fugit, Mme Camille Galliard-Minier, Mme Anne Genetet, Mme Olga Givernet, M. Guillaume Gouffier Valente, M. Daniel Labaronne, Mme Sandrine Le Feu, Mme Annaïg Le Meur, Mme Brigitte Liso, M. Bastien Marchive, Mme Graziella Melchior, M. Ludovic Mendes, Mme Laure Miller, Mme Marie-Pierre Rixain, M. Jean-François Rousset, M. Mikaele Seo, M. Freddy Sertin, M. Charles Sitzenstuhl, Mme Annie Vidal, Mme Corinne Vignon et M. Éric Woerth.

*Abstention* : 3

M. Didier Le Gac, Mme Joséphine Missoffe et M. Karl Olive.

*Non-votant(s)* : 7

M. David Amiel (membre du gouvernement), Mme Yaël Braun-Pivet (présidente de l'Assemblée nationale), Mme Maud Bregeon (membre du gouvernement), Mme Eléonore Caroit (membre du gouvernement), M. Mathieu Lefèvre (membre du gouvernement), M. Roland Lescure (membre du gouvernement) et Mme Stéphanie Rist (membre du gouvernement).

### Groupe La France insoumise-Nouveau Front populaire (71)

*Contre* : 52

Mme Nadège Abomangoli, M. Laurent Alexandre, M. Raphaël Arnault, Mme Anaïs Belouassa-Cherifi, M. Ugo Bernalicis, M. Carlos Martens Bilongo, M. Manuel Bompard, M. Idir Boumertit, M. Pierre-Yves Cadalen, M. Aymeric Caron, Mme Gabrielle Cathala, M. Bérenger Cernon, M. Jean-François Coulomme, M. Sébastien Delogu, M. Aly Diouara, Mme Karen Erodí, Mme Mathilde Feld, M. Emmanuel Fernandes, Mme Sylvie Ferrer, M. Perceval Gaillard, Mme Clémence Guetté, Mme Zahia Hamdane, Mme Mathilde Hignet, M. Andy Kerbrat, M. Bastien Lachaud, M. Abdelkader Lahmar, M. Maxime Laisney, M. Aurélien Le Coq, M. Arnaud Le Gall, M. Antoine Léaument, M. Jérôme Legavre, Mme Sarah Legrain, Mme Claire Lejeune, Mme Murielle Lepvraud, Mme Éliisa Martin, Mme Marianne Maximi, Mme Marie Mesmeur, Mme Manon Meunier, Mme Sandrine Nosbé, Mme Danièle Obono, Mme Mathilde Panot, M. René Pilato, M. François Piquemal, M. Thomas Portes, M. Jean-

Hugues Ratenon, M. Arnaud Saint-Martin, M. Aurélien Saintoul, Mme Ersilia Soudais, Mme Andrée Taurinya, M. Matthias Tavel, Mme Aurélie Trouvée et M. Paul Vannier.

### Groupe Socialistes et apparentés (69)

*Contre* : 53

Mme Marie-José Allemand, M. Fabrice Barusseau, Mme Marie-Noëlle Battistel, M. Belkhir Belhaddad, M. Karim Benbrahim, M. Philippe Brun, Mme Colette Capdevielle, M. Paul Christophle, M. Pierrick Courbon, M. Arthur Delaporte, M. Stéphane Delautrette, Mme Dieynaba Diop, Mme Fanny Dombre Coste, M. Peio Dufau, M. Inaki Echaniz, M. Olivier Faure, M. Denis Fégné, Mme Martine Froger, M. Guillaume Garot, Mme Océane Godard, Mme Pascale Got, M. Emmanuel Grégoire, M. Jérôme Guedj, M. Stéphane Hablot, Mme Florence Herouin-Léautey, M. Sacha Houlié, Mme Chantal Jourdan, Mme Marietta Karamanli, Mme Fatiha Keloua Hachi, M. Gérard Leseul, M. Laurent Lhardit, Mme Estelle Mercier, M. Philippe Naillet, M. Jacques Oberti, Mme Sophie Pantel, M. Marc Pena, Mme Anna Pic, M. Dominique Potier, M. Pierre Pribetich, M. Christophe Proença, Mme Marie Récalde, Mme Claudia Rouaux, M. Aurélien Rousseau, M. Fabrice Roussel, Mme Sandrine Runel, M. Sébastien Saint-Pasteur, M. Hervé Saulignac, M. Arnaud Simion, M. Thierry Sother, Mme Céline Thiébault-Martinez, Mme Mélanie Thomin, M. Boris Vallaud et M. Roger Vicot.

### Groupe Droite républicaine (50)

*Pour* : 26

M. Michel Barnier, M. Thibault Bazin, Mme Anne-Laure Blin, Mme Sylvie Bonnet, Mme Émilie Bonnavard, M. Jean-Luc Bourgeaux, M. Xavier Breton, M. François-Xavier Ceccoli, M. Pierre Cordier, Mme Josiane Corneloup, Mme Marie-Christine Dalloz, M. Vincent Descoeur, Mme Sylvie Dezarnaud, M. Fabien Di Filippo, Mme Virginie Duby-Muller, M. Philippe Juvin, M. Guillaume Lepers, M. Éric Liégeon, Mme Alexandra Martin, Mme Christelle Minard, M. Éric Pauget, M. Alexandre Portier, M. Nicolas Ray, Mme Michèle Tabarot, M. Jean-Pierre Vigier et M. Laurent Wauquiez.

*Non-votant(s)* : 3

M. Nicolas Forissier (membre du gouvernement), M. Vincent Jeanbrun (membre du gouvernement) et M. Sébastien Martin (membre du gouvernement).

### Groupe Écologiste et social (38)

*Contre* : 32

M. Pouria Amirshahi, Mme Christine Arrighi, Mme Clémentine Autain, Mme Léa Balage El Mariky, Mme Lisa Belluco, M. Karim Ben Cheikh, M. Benoît Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Cyrielle Chatelain, M. Alexis Corbière, M. Hendrik Davi, M. Emmanuel Duplessy, M. Charles Fournier, Mme Marie-Charlotte Garin, M. Damien Girard, Mme Catherine Hervieu, M. Jérémie Iordanoff, Mme Julie Laernoës, M. Tristan Lahais, Mme Julie Ozenne, M. Sébastien Peytavie, Mme Marie Pochon, M. Jean-Claude Raux, Mme Sandra Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. François Ruffin, Mme Eva Sas, Mme Sabrina Sebaihi, Mme Danièle Simonnet, M. Boris Tavernier et Mme Dominique Voynet.

### Groupe Les Démocrates (36)

*Contre* : 10

Mme Géraldine Bannier, Mme Anne Bergantz, M. Bruno Fuchs, Mme Perrine Goulet, M. Frantz Gumbs, M. Pascal Lecamp, M. Éric Martineau, M. Jean-Paul Mattei, M. Richard Ramos et Mme Sabine Thillaye.

*Abstention* : 2

M. Christophe Blanchet et Mme Blandine Brocard.

*Non-votant(s)* : 1

Mme Marina Ferrari (membre du gouvernement).

### Groupe Horizons & indépendants (34)

*Pour* : 17

M. Xavier Albertini, Mme Béatrice Bellamy, M. Thierry Benoit, M. Sylvain Berrios, M. Bertrand Bouyx, M. Jean-Michel Brard, M. Paul Christophe, M. Philippe Fait, Mme Félicie Gérard, M. Loïc Kervran, Mme Lise Magnier, M. Jean Moulliere, M. Jérémie Patrier-Leitus, Mme Béatrice Piron, M. Xavier Roseren, Mme Laetitia Saint-Paul et M. Frédéric Valletoux.

*Non-votant(s)* : 2

Mme Anne Le Hénanff (membre du gouvernement) et Mme Naïma Moutchou (membre du gouvernement).

### Groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (22)

*Pour* : 2

M. Joël Bruneau et M. Laurent Mazaury.

*Contre* : 1

Mme Constance de Pélichy.

*Non-votant(s)* : 1

M. Laurent Panifous (membre du gouvernement).

### Groupe de la Gauche démocrate et républicaine (17)

*Contre* : 6

Mme Soumya Bourouaha, Mme Elsa Faucillon, Mme Émeline K/Bidi, M. Frédéric Maillot, M. Stéphane Peu et M. Nicolas Sansu.

### Groupe Union des droites pour la République (16)

*Pour* : 15

M. Alexandre Allegret-Pilot, M. Charles Alloncle, M. Matthieu Bloch, M. Pierre-Henri Carbonnel, M. Bernard Chaix, M. Éric Ciotti, Mme Christelle D'Intorni, M. Olivier Fayssat, M. Bartolomé Lenoir, Mme Hanane Mansouri, M. Maxime Michelet, M. Éric Michoux, Mme Sophie Ricourt Vaginay, M. Vincent Trébuchet et M. Gérard Verny.

### Non inscrits (9)

*Pour* : 3

Mme Véronique Besse, M. Philippe Bonnecarrère et Mme Christine Engrand.

## MISES AU POINT

### (Sous réserve des dispositions de l'article 68, alinéa 4, du règlement de l'Assemblée nationale)

Mme Valérie Bazin-Malgras et M. Jean-Didier Berger ont fait savoir qu'ils avaient voulu « voter pour ».

M. Vincent Descoeur n'a pas pris part au scrutin.